

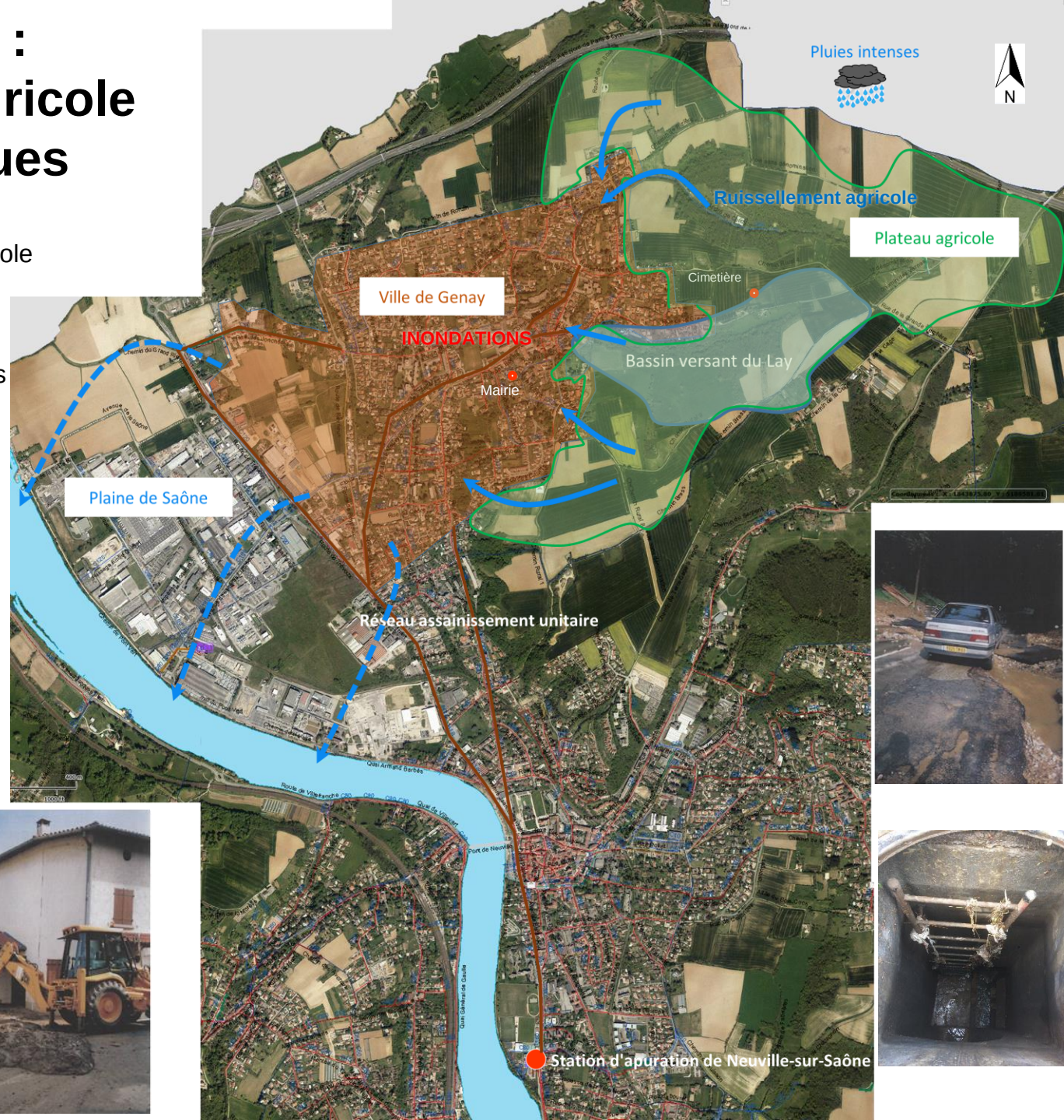
Ouvrages de lutte contre le ruissellement agricole sur le bassin versant de Lay à Genay

Présentation publique

12 novembre 2020

Contexte général : Ruissellement agricole et coulées de boues

- Inondation par ruissellement agricole
- 14 arrêtés catastrophe naturelle
- Dommages aux biens et personnes
- Coût exploitation (voirie, réseaux)



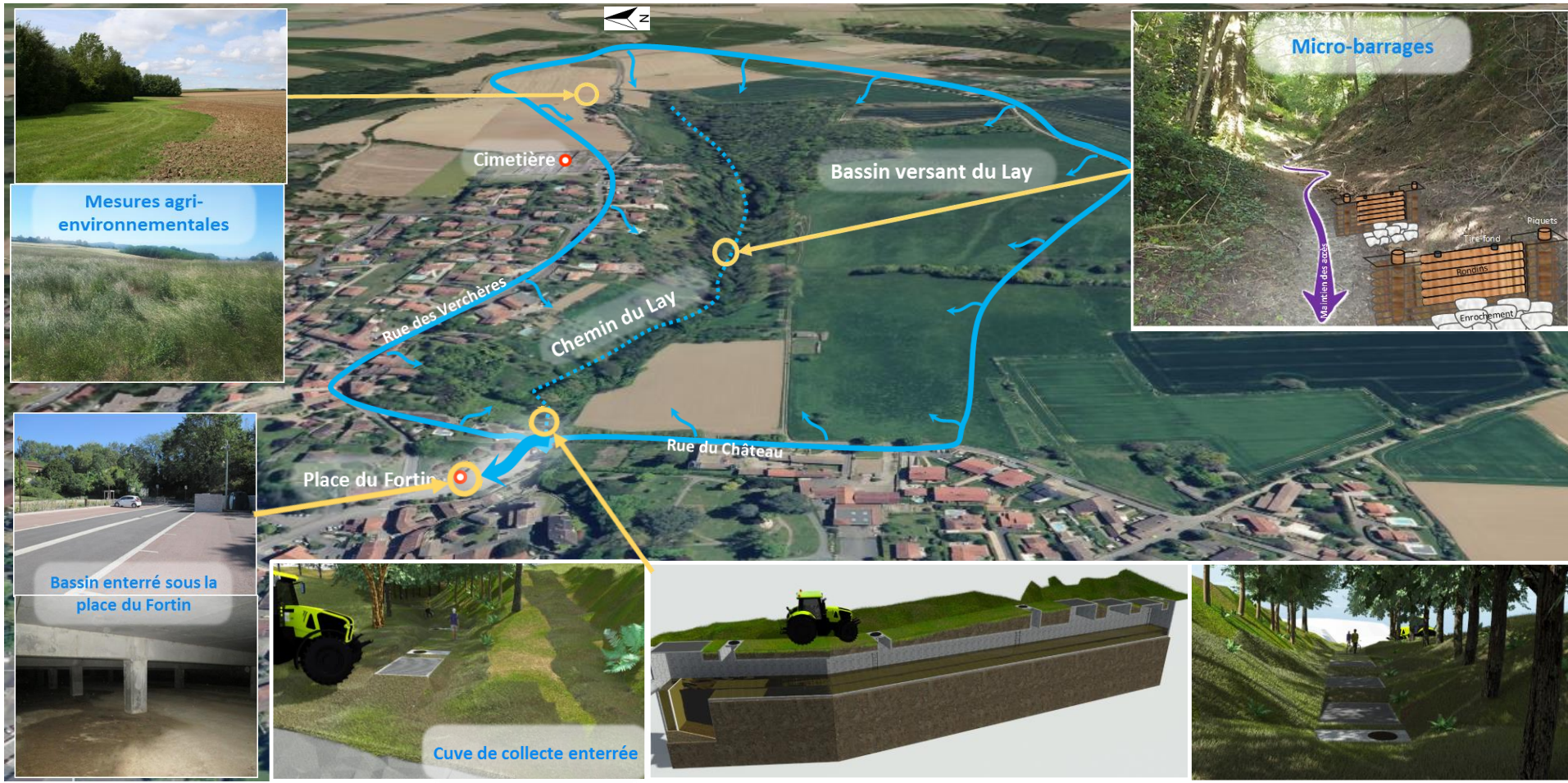
Bassin versant du Lay : Etat des lieux

- **Érosion des sols** sur parcelles agricoles
- **Coulées de boues** dans le chemin du Lay
- **Érosion du chemin**, déstabilisation du versant, réduction des accès
- **Inondation** de la Ville



Bassin versant du Lay : Aménagements retenus

- **Mesures préventives agri-environnementales** : mises en place depuis 2012 (conventionnement Métropole / agriculteurs)
→ actions à renforcer et pérenniser (réflexion en cours)
- **Mesures curatives à créer** : **micro-barrages tests** (fin 2021) et **cuve enterrée** en alternative au débourbeur (printemps 2021)
- **Mesures curatives existantes** : **bassin de rétention place du Fortin** (Poste Rancé), fonctionnement actuel en mode dégradé
- **Phase d'observation**, extension micro-barrages, recours au débourbeur si nécessaire
- **Projet PPI 2021-2026** : **étude extension réseau séparatif** et rejet en Saône



Bassin versant du Lay : Aménagements retenus

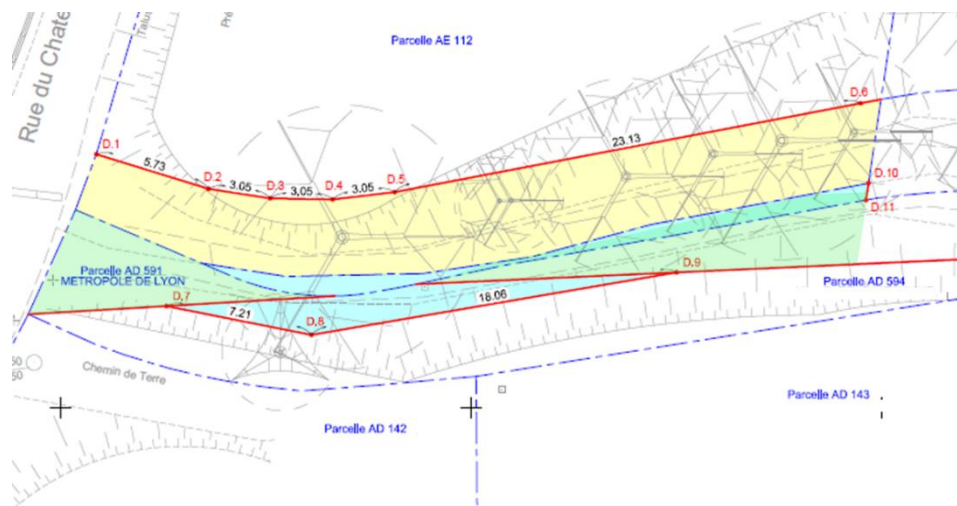
- **Justification des aménagements retenus**

- Prise en compte des caractéristiques de site : topographie et morphologie, conservation des arbres, qualité paysagère, foncier, accès et usages
- Réalisation des études complémentaires, recherche des propriétaires, topographie et bornage, procédures réglementaires
- Micro-barrages tests
 - Stabilisation de l'érosion du chemin
 - Réduction de la vitesse d'écoulement
 - Piégeage de matériaux
- Cuve enterrée sous l'emprise du chemin : collecte des coulées de boues
 - Grilles larges : interception du ruissellement
 - Compartiment d'admission et compartiment de décantation
 - Raccordement sur le bassin de rétention sous la Place du Fortin

Bassin versant du Lay : Aménagements retenus

- **Cuve enterrée**

Acquisitions à l'amiable : emprise 200 m²



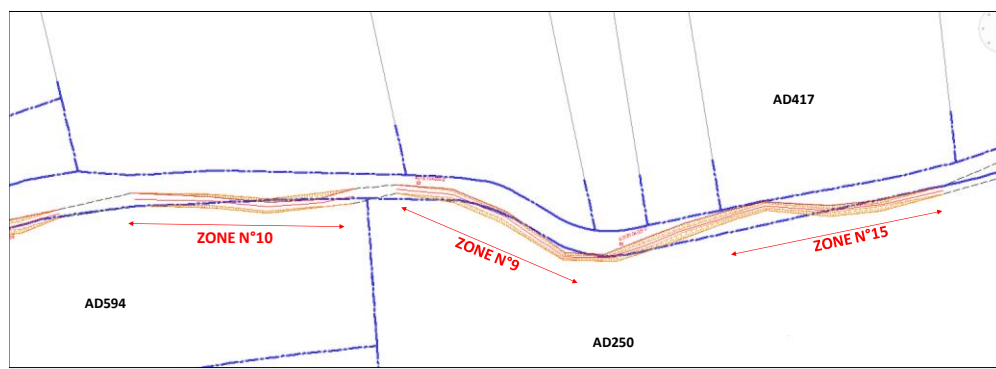
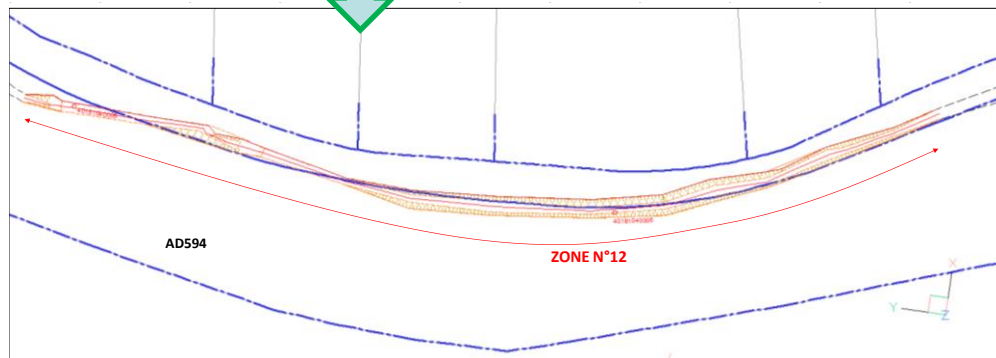
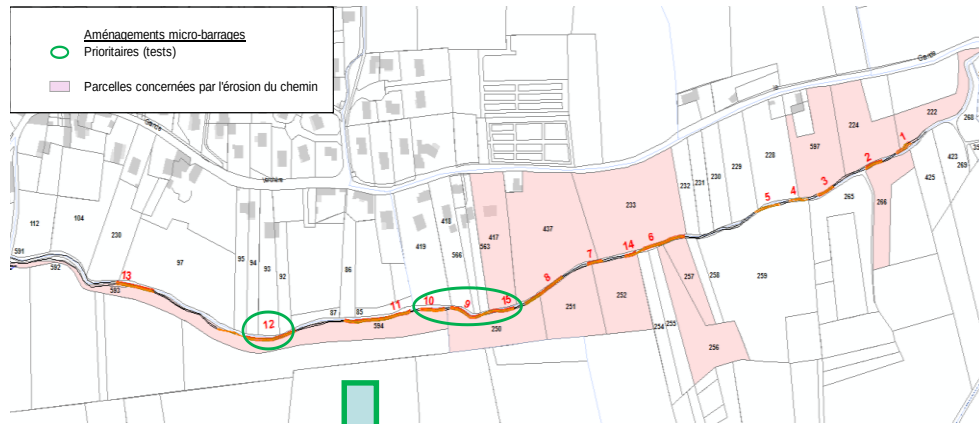
- Travaux (environ 6 semaines)

- Journée : périmètre interdit
- Soir et week-end : sécurisation cheminement piéton
- Accès parcelle limitrophe : coordination agriculteur
- Terrassement pelleteuse : limitation des nuisances
- Précautions adaptées (propreté, poussières, protection milieu naturel)



Bassin versant du Lay : Aménagements retenus

• Micro-barrages tests



N°cadastre	n° zones érosion	Nb indicatif micro-barrages	Emprise de la servitude (m²)
AD250	9, 15	11	8.53
AD417	15	5	3.88
AD594	10, 12	13	10.08

Conventionnement propriétaires pour accès, utilisation de matériaux, création, suivi et entretien des ouvrages

- Création environ 24 ouvrages
- Caractéristiques moyennes : largeur 1.5 m, hauteur : 0.4 m, épaisseur 0.2 m
- Coûts à charge de la Métropole (investissement) et Mairie (entretien)
- Objectifs de développement durable
 - Travaux manuels, accès piéton, entreprise d'insertion sociale
 - Sécurisation et entretien du chemin
 - Autorisation prélèvement bois mort, galets

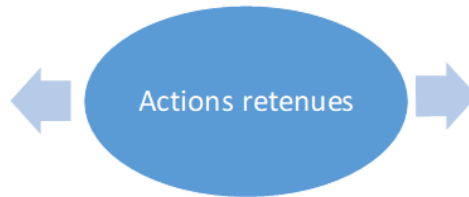


Avantages des actions retenues

- Objectifs visés :

Objectifs d'intérêt général :

- Préservation contre les inondations
- Stabilisation érosion du vallon et maintien des accès (zone de détente, exploitation parcelles)



Objectifs du Schéma Général d'Assainissement :

- Réduction sédiments du ruissellement agricole
- Implication de tous les acteurs du bassin versant

- Optimisations recherchées :

Réduction intensité du ruissellement
Faciliter la collecte du débit généré

Action équilibré
et
complémentaires
des mesures
préventives /
curatives

Absence
impact
milieu
naturel

Préservation qualité paysagère
Conservation des arbres

Optimisation
des ouvrages

Gestion
adaptée
des
nuisances

Eloignement de la zone habitat
Infiltration eau de pluie
Vidange cuve après inondations

Convention
exploitation

Absence
impact
riverains et
usagers

Ouvrage enterré sous chemin
Maintien des accès
Emprise faible, maintien du foncier

Bassin versant du Lay : Aménagements retenus

- **Planning**



- **Financement**



Investissement :
235 000 €HT



Fonctionnement :
1 900 €HT/an (entretien préventif
hors inondation)
à 6 250 €TTC/an (inondation)

- **Réglementaire**

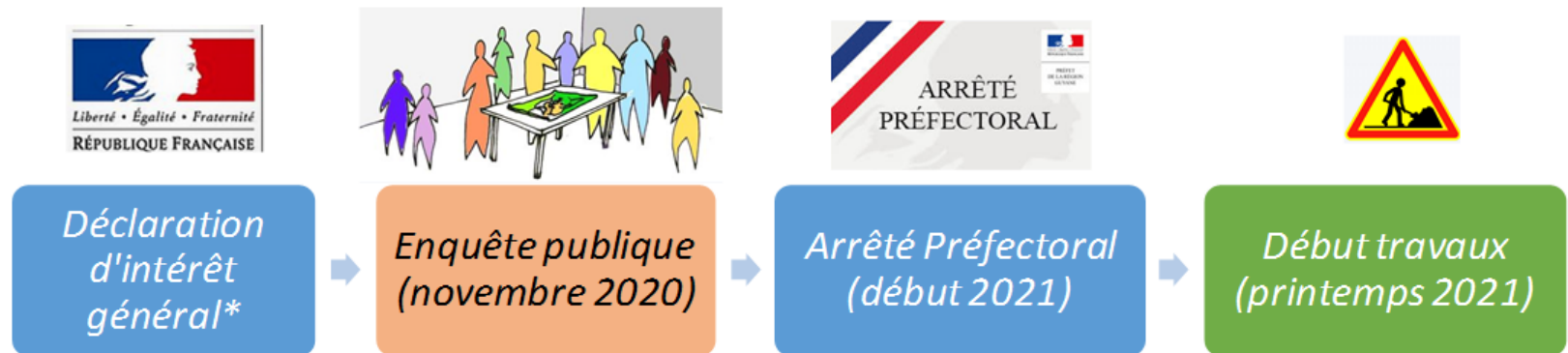
- Non soumis à la loi sur l'eau (R214-102 du Code Environnement)
- Non soumis à étude d'impact, évaluation environnementale ni examen au cas par cas (R112-2 du Code Environnement), avis DREAL du 11 mars 2020
- Soumis à **Déclaration d'Intérêt Général**:
 - ✓ Aménagements destinés à la lutte contre les inondations et le ruissellement agricole (L211-7 Code de l'environnement)
 - ✓ Servitude de passage pour conservation du Patrimoine (L151-36 et suivants du Code rural)



Procédure enquête publique - Déclaration d'Intérêt Général

- Contexte réglementaire

- Aménagements à caractère d'intérêt général : maîtrise des eaux de ruissellement, de lutte contre l'érosion et de défense contre les inondations
- Procédure de déclaration d'intérêt général (article L211-7 du Code de l'environnement, L151-36 à 40 du Code rural)
- Servitude de passage (article L151-37-1 du Code rural et de la pêche maritime) autorisant la collectivité à accéder au chemin pour la création, le suivi et l'entretien des ouvrages



Procédure enquête publique - Déclaration d'Intérêt Général

- Enquête publique : **15 jours du 16 novembre au 30 novembre 2020 inclus**



Consultation du dossier de DIG et **observations du public** sur registre

En **mairie** : jour / heures ouverture

+ permanence M. DUPRE LA TOUR **commissaire-enquêteur** :



lundi 16 novembre 2020 (8h30-11h30)

lundi 30 novembre 2020 (14h00-17h00)



Dossier et registre dématérialisés :

<http://declaration-interet-general-genay.enquetepublique.net>

Adresse mail : declaration-interet-general-genay@enquetepublique.net



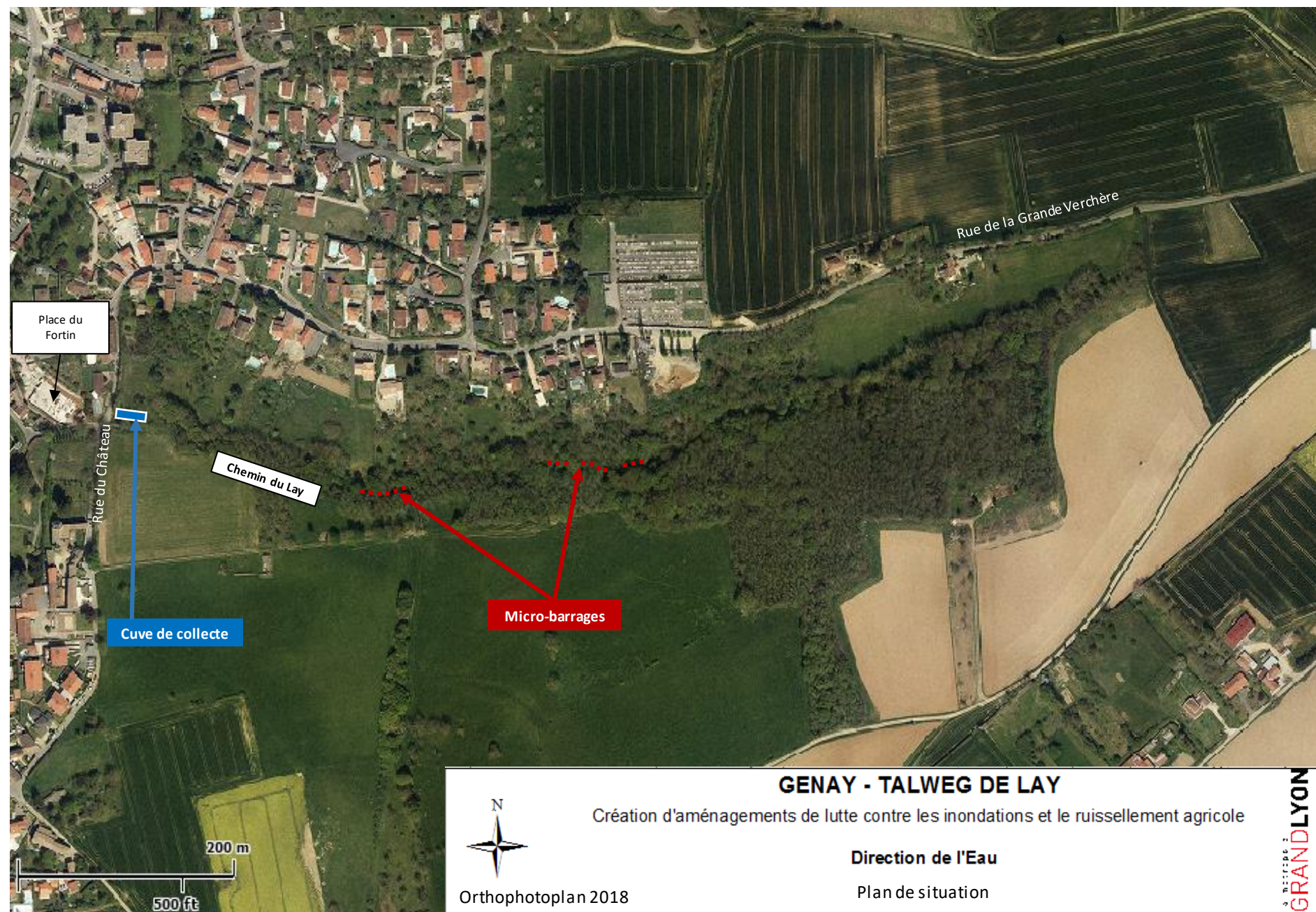
Mise à disposition du **rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur** : Mairie, (www.rhone.gouv.fr, puis onglets : politiques publiques ; environnement, développement durable, risques naturels et technologiques ; eau ; autorisations ; enquêtes publiques)



Arrêté Préfectoral (autorisation travaux)

Merci pour votre attention

Annexes



- Schéma de principe

